

## contents

### ELECTION PHASE

Introduction	1
Polling Stations	2
Secrecy of the Ballot	3
Election Materials	3
The Voting Process	4
Events on Election Day	4
Citizen Participation	8
Voting Behaviour	8
Counting	9
Results	9
Conclusion	12

EN FRANÇAIS	13
-------------	----

Compiled by  
**Dr. Gaston Kalombo**  
EISA Editorial Team

Jackie Kalley, Khabele Matlosa, Denis  
Kadima

Published with the assistance of  
DFID



## ELECTION PHASE

### Introduction

The 30 July 2006 will forever remain a historic date in the troubled history of the Democratic Republic of Congo, as it was devoted to running free and fair, transparent and credible elections throughout the Republic. Indeed, it was on this day that the country held its first presidential and legislative elections in more than four decades, a mammoth democratic exercise when one looks at the logistical and security challenges faced by the DRC. Concerned about fulfilling their civic duty, voters

rushed to the 49 746 polling stations across the country from 5:00 am even though operations were only scheduled to start at 6:00 am. Neither Kivu's nor Ituri's militias could dampen the people's enthusiasm for choosing their own leaders after decades of dictatorship, hardship and systemic mismanagement.

By casting their vote after 41 years of having their power usurped by politicians, the majority of people in the Congo wanted to demonstrate their intention to put an end to the crisis of legitimacy which has prevailed in the country since independence. This was

evidenced by overwhelming participation in the election. The turnout (70,54 percent) was high as people came out in large numbers to cast their vote. The \$450-million UN-supported venture is the world body's biggest to date. The polls were overseen by 17 600 troops, the world's largest UN peacekeeping force, backed by 1 000 European Union soldiers with another 1 000 troops on standby in Gabon. The 30 July 2006 presidential and parliamentary elections have been described by the UN as a "logistical miracle".

This *Update* examines the following aspects of the DRC's

2006 general elections i.e. polling stations, secrecy of the ballot, voting process, citizen participation and voting behaviour. Data was collected from our observation activities on Election Day as well as through team work with EISA mediators in Kinshasa who gathered firsthand information on a daily basis.

### **Polling Stations**

There is a general consensus that the geographical location of polling stations plays an important role in ensuring easy access to the voting process. The selection of polling stations is usually based on a number of factors such as the number of voters per station, the proximity of the station to voters, adequacy of lighting and communications, transport and other considerations.

According to the Electoral Law, the Independent Electoral Commission (CEI) fixes in every constituency the number of voting stations and determines the responsible jurisdiction. The voting station staff is appointed by the CEI, which publishes the list of stations 30 days before the polling date.

For the duration of voting operations no polling station may be established in:

- places of worship;
- headquarters of political parties, unions and non governmental organisations;
- drinking establishments;
- police stations;
- military camps;
- military academies and schools.

For the July 2006 DRC election, polling stations were

generally situated in public buildings such as schools where classrooms were used as voting stations, making them particularly accessible to voters. A total of 11 843 voting centres were established across the country with 49 746 polling stations that could accommodate voters depending on the location of the station. Kinshasa, with its 8 518 polling stations, provided for 370 voters and 420 ballot papers per station and per election. In the hinterland, on the other hand, there were 41 228 polling stations allowing 600 voters and 650 ballot papers per station and per election. As happened during the referendum, there was no provision for mobile polling stations that would have accommodated voting for special categories of voters, including the disabled, those in hospitals or prisons or those living in sparsely populated zones. However, we noted that a polling station was located at Makala, Kinshasa's main detention centre, allowing prisoners to vote.

Each voting centre was served by at least 5 stations and supervised by 6 election officers. It was observed that on average 60 percent were male and 40 percent were female. They consisted of a president, two assessors, a secretary and a substituting assessor who was chosen in the same way as the two assessors.

During the December 2005 DRC referendum, polling stations totalled 37 270 and approximately 9 500 voting centres with an average of 750 voters per polling station. The increase in both polling stations and centres improved voter

access to polling stations to some extent as it reduced the time voters spent waiting in queues before casting their ballots.

As the July 2006 elections were the first in 41 years, the reduction in queuing time could be attributed to the improvement on the mistakes made during the December 2005 referendum operations. In addition, the familiarity of the electoral officials and the electorate with the voting procedure played a role.

The duration of the ballot was fixed to 11 hours, opening at 6:00 am and closing at 5:00 pm local time. Generally, as observed, many polling stations across the country opened at 6:00 am as scheduled, while many others experienced delayed openings. Overall, on Election Day the CEI managed to open the majority of polling stations in a reasonable manner, despite several shortcomings such as not posting voters' lists as required at polling stations, late arrival at some stations of election materials, especially lists of omitted voters, voters struck from the roll and duplication of serial numbers. In some areas in Mbuji-Mayi and Mwene Ditu in Kasai Oriental and Mwaka in Kasai Occidental, voting could not take place on Election Day for security reasons, and the CEI made provision for the affected polling stations to open on the following day.

On the whole, election operations went smoothly across the country and were conducted in a peaceful and orderly manner. The layout and facilities in many stations were adequate and well organised.

## Secrecy of the Ballot

The secrecy of the ballot remains one of the great pillars of a free and fair, credible and legitimate election. First of all the freedom of the voter is protected when voting can be exercised without pressure. Any form of intimidation or threat should be discouraged or halted in and around the polling station. Therefore, to avoid suspicion, mistrust, political violence, intimidation and fear of political retribution and victimisation, the voting public needs to be assured that their vote will be secret.

Prior to the election, arrangements were made for the provision of necessary assistance to people unable to vote, for example, elderly, disabled and illiterate voters. The Electoral Law stipulates that (art. 58): “*The voter who is unable to vote has the right to be assisted by a person of his/her choice who qualifies to vote. Any member of the poll or any voter who will have assisted another voter cannot reveal the choice the voter has made*”. That is why voting by proxy or by correspondence was prohibited.

Generally, polling booths were well arranged in all of the polling stations and the secrecy of the ballot was not questioned during this election. This principle which derives from the Electoral Law leads to some practical provisions including the following:

- *Passing through the polling booth* which is crucial as the voter is shielded from inquisitive looks while casting his/her vote. In some instances, however, as noted by the Carter Center, “the

improper placement of polling booths (often to compensate for poor lighting) did not adequately protect the secrecy of voting”<sup>1</sup>. Nevertheless, even in this case or in instances where officials had to assist illiterate or disabled voters, there were no claims of violation of the secrecy of the vote.

- *Use of a statutory envelope* was characterized by its opacity and the indelibility of the writing.
- *Dropping the ballot* in the ballot box was carried out by the voter in person, unless special provision pertained for physically challenged voters.
- *The nullity of the ballot*: envelopes and ballot papers that were found in the ballot box and carried an identifying mark were considered as spoilt papers.

In some cases, the small size of the booth as well as the oversized parliamentary ballot paper compromised the secrecy of the vote.

## Election Materials

Every polling station received a range of election materials including ballot papers, ballot boxes, voter registers, indelible ink, etc. The CEI oversees the production and security of voting materials and is responsible for their design and development. The ballot papers for the December 2005 referendum were printed by the *Hotel des Monnaies* of the DRC Central Bank and those for the July 2006 general elections were printed in South

Africa. The distribution of these materials across Congo was mainly secured by MONUC.

Considering the high number of candidates competing for legislative elections and the nature of the list of names (open lists), the design and printing of the ballot proved to be a true technical challenge. The bulk of this ballot was amazing as it measured 50 cm by 70 cm and contained many pages depending on candidates number, especially in big cities: Kananga and Kisangani: 2 pages; Lubumbashi and Mbuji-Mayi: 4 pages and Kinshasa: 6 pages.

Its unusual size led voters and observers to describe it as the world’s biggest ballot paper, while in Kinshasa students called it a “syllabus”.

As observed by EISA<sup>2</sup>, “the legislative ballot, given its size and bulk, not unexpectedly proved difficult to handle both by voters and the electoral staff. Voters in many cases had to read the ballot outside the voting booth and accordingly, took quite a long time to cast their votes. This led to a slowing down in the processing of the individual voter resulting in fairly long queues. The electoral staff came up with a number of initiatives to cope with this problem”.

However, this was not the only issue. Voters had to fold up the ballot paper many times before dropping it in the ballot box due to its size in comparison to the undersized boxes. Additional boxes were on hand

<sup>1</sup> The Carter Center News: “Preliminary Statement on the July 30 Elections in the DRC”, p.3.

<sup>2</sup> EISA Interim Statement: DRC Presidential and Parliamentary Elections 30 July 2006.

in the majority of voting stations.

In all polling stations, ballot boxes with transparent windows were used in order to enhance the transparency of the electoral process.

### **The Voting Process**

Generally speaking, the effective functioning of the polling station depends on a number of key issues, most importantly that electoral material is delivered on time and the stations are opened on time on Election Day.

In order to participate in the 2006 presidential and parliamentary elections, one had to qualify, to be identified and registered as a voter. The voting process was the same throughout the country. The Electoral Law provides provisions (Articles 54-58) for the procedure to be followed by voters, that is conducive to a free and fair election.

Every station was sufficiently illuminated and provided with the required electoral material, notably a number of ballot boxes corresponding to the number of votes and with one or more voting booths to guarantee the secrecy of the vote.

A unique ballot paper per vote and per constituency was provided by the CEI.

Prior to the voting operations, the members of the station appeared in front of the first voters, witnesses and observers, to count the ballot papers received. They checked if all the material was there and if the ballot box was empty, in

compliance with the provisions of the Electoral Law. The ballot box was then closed and sealed. It was necessary to ensure that a note was made noted in the report on the voting operations. The president of the voting station noted the hour during which voting began.

The procedure for voting was as follows: Each voter placed his/her voter card on the table. After verification of his/her identity and the absence of indelible ink on one of his/her fingers, the president of the station pointed, in front of the assessors, witnesses and/or observers, to the name on the voters list, he/she then initialled the ballot and gave it to the concerned person. After having received the ballot initialled by the president, the voter went to the voting booth. After voting, the voter then dropped the ballot in the ballot box. Then, he/she was required to sign opposite his/her name on the voters list or if illiterate, affix his/her fingerprint. Before handing his/her card back, the president of the poll applied indelible ink to the cuticle of his/her thumb or failing that, on one of the fingers of either hand.

Despite logistical and technical challenges, the CEI did well and ensured that as many eligible Congolese as possible cast their ballots on voting day.

### **Events on Election Day**

Observers from all over the world, the international community and the Independent Electoral Commission agree on one point: the peaceful and orderly manner in which the election was conducted and the maturity

displayed by the Congolese people on Election Day. They are also aware that this election was hampered by a series of irregularities that can raise questions about the credibility and transparency of the ballot in some polling centres across the country.

Indeed, disruptions and deficiencies had been reported here and there; notably conflicts, acts of vandalism and attempted corruption in a number of provinces. In all locations, however, when the situation became tense, mediators intervened and a solution was found, leading to the smooth running of election operations. Among the events of the day, as will be demonstrated in the following pages, one can point out the most obvious problems that were observed in many polling stations throughout the country, including logistical difficulties, such as:

- The small size of the legislative ballot box compared to the bulk of the ballot paper;
- Duplication of registration numbers;
- Duplicate copy for voters who had lost their election card (Lemba in Kinshasa and Matadi in Bas Congo);
- Lack of election materials in a number of stations, such as election lists, special lists, lists of omitted voters and lists of voters struck from the roll; and
- Change in the registration number of candidates whereby the number on the ballot paper is not the same as the one used during the campaign, for example Catherine Mbombo Mbangi, a parliamentary candidate for the district of Lukunga

campaigning as number 88 before the CEI changed it to 125 five days before the poll. On Election Day she found that the same number was attributed to another candidate and it was too late to fix the mistake.

- Shortage of electricity in many polling centres, especially in the provinces, resulted in counting being done by lamplight;
- Instances of intimidation: some isolated incidents of vote buying in the vicinity of voting stations in Kinshasa and provinces were reported in Lemba, Lingwala, Bandalungwa, Limete and Masina. There were also cases of violence in Mweka (Kasai Occidental) and Mwene Ditu (Kasai Oriental).
- Cases of displaced voters (Mbandaka, Lubumbashi, Bukavu, Maniema);
- Confusion between Kasai Oriental ballot papers and those meant for Province Orientale;
- Voting with a pencil instead of a pen (Kisangani);
- Relocation of some stations: this was reported in many polling centres across the country and especially in Kinshasa in districts such as Ngaliema, Bandalungwa, Kalamu and Kimbanseke where polling stations had been displaced to other areas. In Limete, for instance, centre number 1370 formerly located at the official primary school E.P.1 during voter registration, became centre number 1972. A number of voters who were registered there in June 2005 were told to go to the secondary school of Limete, just around the corner. However, others were told to go to Lemba which is far away and implied

transport expenses. Many could not afford to make the trip.

- Illiteracy: elderly and illiterate persons had difficulty finding their candidate due to the complexity of the ballot papers. They were unsure that they had ticked their chosen candidate.

An overview of the voting process throughout the capital Kinshasa and the rest of the provinces allowed us – thanks to the EISA-DRC Mediator Centre – to collect first-hand information to substantiate our claim of shortages surrounding the running of the elections. However, these shortages do detract from the merit of a well run election.

#### **Kinshasa**

##### ***Ngaliema/Selembao***

Conflict led to opposition between CEI agents and the voters. A voter found the name of a presidential candidate written down inside the booth. He complained about the incident, accusing the president of the voting station as culpable. Thanks to mediation the situation was defused. The booth was replaced allowing the vote to continue calmly.

In the Ngaliema/Selembao area on Fifth Street, many voters were totally disorientated due to the relocation of the voting centre. The omission of 74 voters from the election list created a fraught situation between voters and CEI agents, and thus disturbed balloting operations. After mediation, it was established that the series of election cards for this group

of voters had been sent to another polling centre of the same district, but in another area, Kasavubu. Some of the voters went straight there while others asked for a transport fee, which CEI agents did not have. Another group, frustrated, refused to move out and decided not to go and vote in another area.

Instances of relocation were also reported in the Bandalungwa, Kalamu and Kimbanseke districts.

##### ***Limete/Kingabwa***

A PPRD parliamentary candidate identified as Gerard *Gecoco* Mulumba (number 48 h), was stoned and his car, house and cold storage room was set alight by angry voters. The candidate had allegedly attempted to influence voters, in his favour and that of his presidential candidate, by distributing bank notes to voters at the station entrances. The crowd became enflamed by this behaviour and attacked the candidate. Due to police intervention, he escaped the angry mob. The police fired warning shots in the air to disperse the crowd. The panic that ensued led to the interruption of the poll and the temporary closure of voting stations. The election resumed in the afternoon with the reopening of the stations.

##### ***Limete/Lemba***

A case of intimidation was reported, when a group of unidentified thugs from Salongo threw stones at voters, resulting in the disruption of voting operations. Police restored order by dispersing the offenders.

## **Kasai Occidental**

### ***Tshikapa***

A conflict broke out between the voting station president, Mr. Kizabangula – an MLC member – and political party agents. They blamed the president for indicating his party candidate to voters when collecting the ballot. Political party agents intervened but a fight broke out after a heated argument. Hence police intervention was followed by the arrest of the president and his replacement. Thereafter, voting proceeded smoothly and without interruption.

In another polling centre, travelling voters, frustrated at not having an opportunity to vote, challenged CEI agents. As a result, part of the Ngolo primary school was burnt down. The crowd contained the fire and saved the materials from destruction. Police intervened and voting resumed.

### ***Mweka***

At polling station number 9606, a PPRD supporter arrived carrying a Joseph Kabila poster and tried to post it on the wall of the voting centre located in the Kabanayi Lyceum. Voters became angry, prompting the involvement of a mediator to defuse the situation. The police arrested the offender and voting operations continued.

A few hours later, the same centre became the theatre of an electoral drama with incalculable consequences. A conflict between two parliamentary candidates became out of control, resulting in stoning and the setting fire to, and theft of, election materials by thugs who accompanied the two

candidates. The incident formed part of an attempt to prevent some party agents from gaining access to the polling stations. Seven polling stations were burnt down, namely stations number 9600, 01, 02, 03, 04, 05 and 06. Despite police involvement, poll operations were abandoned, followed by a spontaneous protest march that forced police to open fire on the crowd. To add to the confusion, all of the polling centres in Mweka became a target for the protesters. Many people were wounded and more than 40 voting stations with election materials were destroyed and burnt.

The ballot was carried out on the following day, Monday 31 July 2006, when the CEI sent its third vice-president to supervise the operations.

## **Bandundu**

### ***Idiofa***

Some minor incidents were experienced including conflict between CEI officials and party agents regarding their time in the station. The problem was resolved thanks to mediation as well as an explanation on the rotation system in accordance with the Electoral Law. The other incident was linked to travelling voters who could not vote, became frustrated and in their frustration stoned the Cathedral and CEI agents in station number 3055 A. Local authorities intervened and the matter was resolved.

### ***Kahemba***

At the closing of polling stations, Mr. Victor Bindu of the Social Movement and Mr. Leonard Shamokono of the MLC broadcast a message

about alleged ballot rigging led by the CEI over RASSOL, a local radio station. There was unrest among the public which led to the stoning of CEI agents and MONUC representatives. Hunted down by the mob, they found refuge at the police station. Local authorities became involved and launched a campaign to increase public awareness on the acceptance of election results.

## **Equateur**

### ***Mbandaka***

The common problem observed in almost all voting centres was that of displaced voters. Here, and throughout the country, the issue created high pressure due to the need to vote expressed by displaced voters who were registered outside the constituency. Mediators played a significant role by calming them down prior to contacting the CEI in the hope of obtaining a workable solution.

During voting operations in another centre, a headmistress was caught filling in ballot papers outside the polling centre. This caused an upset as the woman was violently assaulted. The mediators shielded her from the angry mob before handing her to the police, who conveyed her and the relevant ballot papers to court.

### ***Gbadolite***

A conflict erupted between MLC followers and some voters. When voting stations opened there were incidents of intimidation and the MLC supporters led attempts to prevent PPRD militants from voting. Mrs. Sanza Longo and Mr. Antoine Sapo held a

discussion with MLC voters on the meaning of tolerance in a democracy. Order was restored and voting continued with the participation of all voters.

### **Katanga**

#### ***Kanyama***

The president of the polling station, Mr Roland Tshilany, was also a candidate. The electoral officers in the same station were his brothers. The president was removed and replaced.

In many stations in Katanga, as was the case countrywide, reports showed that pregnant and breast-feeding women, the elderly and the physically challenged were given priority in voting. However, this practice led to abuse, as several women were observed passing the same baby to each other, in order to reduce their time in the queue. This was also evident in Kinshasa and at Cité Verte.

#### ***Lubumbashi***

Displaced voters caused trouble in the Imara voting centre, as was the case almost everywhere across the country. This category of voters could not cast their vote, except in special cases according to the law.

### **Nord Kivu**

#### ***Goma***

Voters and CEI agents were faced with an alarming situation. At the opening of a voting centre in Goma, three anti-personnel mines were found in the grass close to a polling station. The centre was evacuated while officials awaited MONUC experts in mine clearance.

### **Province Orientale**

#### ***Kisangani/Lubunga***

Problems led to conflict between the CEI and voting station agents. Electoral staff refused to proceed with vote counting before they got paid. Mediation took place based on a message from the CEI president. The counting started late. Kisangani also experienced other problems. For example, when the stations opened, the electoral officers realised that the legislative ballot was for Kasai Oriental instead of Province Orientale. The mistake was rectified.

In Lubunga on the left bank of the Congo river, pencils were used for voting by order of the president at centre number 4554. Voters complained about the practice, which was immediately stopped and the president received a warning. Consequently it was decided to reinforce the number of party agents and observers during the counting.

### **Kasai Oriental**

#### ***Mbuji-Mayi***

On Saturday 29 July 2006, the day before the elections, unidentified men destroyed and set alight a truck containing 134 election kits intended for several polling stations in Mbuji-Mayi.

#### ***Mwene Ditu***

Mwene Ditu experienced the same problem as four polling stations were burnt down on the Saturday night.

This state of affairs forced the CEI to dispatch a plane on the Sunday morning to supply the damaged stations with new

materials. As was the case in Mweka and Mbuji-Mayi, the ballot was held on Monday 31 July 2006 in the late afternoon.

#### ***Lusambo***

There were protests and some people refused to vote as 200 of the 600 ballot papers disappeared. Voters revealed to the media that the mother of the agent in charge of transporting election materials was a candidate for a parliamentary seat. He was then alleged to be the culprit. The vote was subsequently allowed to continue while investigations began.

### **Sud Kivu**

#### ***Bukavu***

As was the case almost everywhere in the country, displaced voters tried to vote, but could not do so as they were not qualified to vote, according to the law.

### **Maniema**

#### ***Kindu***

With the exception of displaced voters, the two difficulties encountered in Kindu (the main town of the province) had been the lack of ballot papers in some stations and the wives of transferred soldiers. The CEI resolved the first problem by supplying the missing materials. Regarding the women who had accompanied their husbands and were excluded from the voter's roll, the coordinator promised to allow their votes, provided that they presented a document attesting to their transfer.

### **Bas Congo**

#### ***Matadi***

Voters who lost their election cards and had duplicate copies

were chased away by the police although they had received a guarantee that they would be allowed to vote. In their frustration they launched a protest march – under police guard – through the streets of the city to the governor’s office to express their anger and disappointment with the methods used by the CEI to run the election. There was nothing to report in other areas.

Finally, it can be pointed out that most of these incidents had been confirmed by the CEI president during the election evening held on Sunday at Saint Anne hall in Gombe. Of course, there had been other incidents here and there, but they could not impact on the overall progress of the ballot.

Regarding the thorny issues of duplicate copies and displaced voters, the CEI stated that they had halted the issuing of these documents weeks before the vote and instructed the agents affected in the polling stations not to accept voters in their respective districts, with the exception of CEI agents, observers, party agents and journalists endorsed by the CEI.

### **Citizen Participation**

Usually citizen participation in an election is measured mainly through the actual number of eligible voters who cast their vote on Election Day. Voting passed relatively calmly, with millions voting peacefully despite insecurity in the east and threats of boycotts in the central part of the country. Despite certain imperfections highlighted above, the voter turnout for the poll was a resounding endorsement by Congolese people of the whole

process. After more than 40 years, the last decade of which was fraught with violence driven partly by greed for the country’s mineral riches, it was hoped that this election will signify a fresh start.

From a total of 25 420 199 registered voters in the country, 17 931 238, that is to say 70,54 percent, turned out to cast their vote in the presidential and legislative elections. All in all, 16 937 534 valid votes were cast, a further 870 758 votes were spoilt and 122 946 were blank. This means that more voters turned out to cast their vote than during the 2005 referendum. As put by EISA, *“the high turnout by all accounts will assist in giving credibility to the process and will truly reflect the wishes of the people thereby strengthening the democratic institutions which have been put in place”*<sup>3</sup>.

The high number of spoilt ballots underscores the need for more intensive voter education for the forthcoming presidential runoff and the provincial and local elections.

### **Voting Behaviour**

Although some polling stations did not open on time in several cities and some were affected by logistical challenges such as lack of election materials, voting operations proceeded peacefully and in a relatively calm mood prevailed. By midday there were no reports of serious violence until news started coming from West and East Kasais (Mweka, Mbuji Mayi and Mwene Ditu) – both

<sup>3</sup> EISA Interim Statement, 30 July 2006 DRC elections, p.7.

central provinces considered strongholds of veteran politician Etienne Tshisekedi of the UDPS<sup>4</sup>, who boycotted the poll. This means the polling process was not free of misbehaviour by voters. As a result of violence in these cities more than 50 polling stations, 134 election kits, ballot boxes, ballot papers and various election materials were burnt down on the eve of the election and on Election Day.

Voting resumed on Monday 31 July 2006 in more than 200 stations in Mbuji-Mayi, Mweka, and Mwene Ditu covering areas where violence took place. However, this represented a tiny portion of the 49 746 polling stations used during the 30 July election. As noted by Edward Harris, the call for boycott appeared to be heard in Mbuji-Mayi, *“where there were more electoral officials and observers than voters at many polling stations. Crowds of youth hovered around some deserted polling booths as riot police patrolled the tense city”*<sup>5</sup>.

The boycott campaign may have been the cause of violence in Mbuji-Mayi but there were other motives such as attempts at fraud or corruption and problems linked to the organisational capacity of the CEI. These include:

- Last minute changes to electoral lists;
- The publication of electoral lists late on the day of the election;

<sup>4</sup> Union pour la Démocratie et le Progrès Social.

<sup>5</sup> See [www.mg.co.za](http://www.mg.co.za), 30 July 2006.

- The electoral list was not displayed in certain voting stations;
- The repetition of registration numbers;
- Delays in replacing lost cards or damaged voters' cards.

Voters who were not able to cast their vote expressed their frustration violently upon occasion. However, although there were pockets of questionable behaviour from voters, the process was largely credible, indicating a well run election.

### Counting

Counting of the vote started immediately after the closure of the polling stations. The CEI president announced after the polls closed that the provisional results for the first round of the presidential vote would be released on 20 August 2006. However, some logistical problems interfered such as the lack of electricity in many polling stations across the country, transport of election materials from remote areas to the compilation centres. In some cases they were transported by bicycle, boat or on people's heads. Vandalism of ballot papers occurred in Ndjili (Kinshasa) where they were burnt and others were dumped on rubbish heaps. In addition, the arrest of five election officials for allegedly falsifying electoral documents and opposition complaints of "massive irregularities" could indefinitely delay a final verdict. Apollinaire Malu Malu, head of the Independent Electoral Commission (CEI), said the arrests presented "no

threat to the [electoral] system"<sup>6</sup>.

Despite challenges that threatened the process, counting of the millions of ballots cast in July's landmark elections at the approximately 50 000 polling stations went well. Thousands of U.N. peacekeepers protected the process throughout this vast country. As it was expected, some private TV stations owned by candidates, particularly President Joseph Kabila and his arch-rival, Vice-President Jean-Pierre Bemba, broadcast results in towns or villages presenting them as indications of the national trend and ignoring by the Electoral Commission's warning against premature predictions. "*The publication of provisional election results was the exclusive responsibility of the Independent Election Commission,*" said the Commission. Results from the about 50 000 voting offices were taken to 62 compilation centres, where they were consolidated before publication. The Electoral Commission had to consolidate the count in the presence of political party representatives and election observers.

Fighting erupted on 20 August when electoral authorities announced that Kabila, who won 45 percent of the votes, would face a second round runoff against second-placed Bemba, who won 20 percent. The violence threatened to upset the runoff due on 29 October. The election then faced a fresh challenge on Wednesday 13 September when DR Congo's Supreme Court

notified the Independent Electoral Commission (CEI) that the October 29 date was unconstitutional. The Court ruled the date planned would break a constitutional clause which stipulated a runoff must take place within 15 days of the first round result being announced by the Supreme Court.

The Electoral Commission appealed against the ruling, saying that keeping to the deadline was not possible due to logistical constraints, given the dearth of infrastructure in a country the size of Western Europe. The court responded on Friday 15 September by extending the deadline to 50 days. The Court also published the final results from the first round on 30 July, confirming the preliminary results

Given that no candidate secured an outright win (i.e. 50 percent plus 1), the second round of the presidential election in the Democratic Republic of Congo will therefore be held as initially set out by the CEI on 29 October. This runoff will pit President Kabila and Vice President Bemba against each other in what promises to be a tight race. The October runoff will be held concurrently with the provincial and local government elections.

### Provisional Results

<b>Registered</b>	25 420 199
<b>Voters</b>	17 931 238
<b>Counted votes</b>	16 937 534
<b>Spoilt ballots</b>	870 758
<b>Blank ballots</b>	122 946
<b>Turnout</b>	70,54%

<sup>6</sup> Sapa-AFP, 13 August 2006.

election update 2006 DRC number 2

**Presidential Election**

<b>NO</b>	<b>NAME OF CANDIDATES</b>	<b>NO OF VOTES</b>	<b>% OF VOTES</b>
1	Kasonga Banyingela	82 045	0,48
2	Jean-Pierre Bemba Gombo	3 392 592	20,03
3	Alou Bonioma Kalokola	63 692	0,38
4	Eugene Diomi Ndongala	85 897	0,51
5	Antoine Gizenga	2 211 280	13,06
6	Emmanuel-Bernard Kabatu Suila	86 143	0,51
7	Joseph Kabila Kabange	7 590 485	44,81
8	Gerard Kamanda wa Kamanda	52 084	0,31
9	Oscar Kashala Lukumuenda	585 410	3,46
10	Norbert Likulia Bolongo	77 851	0,46
11	Roger Lumbala	75 644	0,45
12	Guy-Patrice Lumumba	71 699	0,42
13	Vincent de Paul Lunda Bululu	237 257	1,40
14	Pierre-Anatole Matusila	99 408	0,59
15	Christophe Mboso Nkodia Pwanga	78 983	0,47
16	Antipas Mbusa Nyamwisi	96 503	0,57
17	Raphael Mbuyi Kalala	44 030	0,26
18	Nzanga Joseph-Francois Mobutu	808 397	4,77
19	Florentin Mokonda Bonza	49 292	0,29
20	Timothee Moleka Nzuluma	17 753	0,10
21	Justine Mpoyo Kasavubu*	75 065	0,44
22	Jonas Mukamba Kadiata Nzemba	39 973	0,24
23	Paul-Joseph Mukungubila Mutombo	59 228	0,35
24	Osee Muyima Ndjoko	25 198	0,15
25	Arthur Zahidi Ngoma	57 277	0,34
26	Jacob Niemba Souga	40 188	0,24
27	Wivine Nlandu Kavidi*	54 482	0,32
28	Marie-Therese Nlandu Mpolo Nene*	35 587	0,21
29	Catherine Marthe Nzuzi wa Mbombo*	65 188	0,38
30	Joseph Olenghankoy Mukundji	102 186	0,60
31	Pierre Pay Pay wa Syakassighe	267 749	1,58
32	Azarias Ruberwa Manymwa	285 641	1,69
33	Hassan Thassinda Uba Thassinda	23 327	0,14

\* female candidates

Source: Independent Electoral Commission (CEI), 20 August 2006.

election update 2006 DRC number 2

**Legislative Election - Number of Elected Members of DRC Parliament:**

No	PARTY/ORGANISATIONS/INDEPENDENTS	DENOMINATION	SEATS
1	Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	111
2	Mouvement de Libération du Congo	MLC	64
3	Parti Lumumbiste Unifié	PALU	34
4	Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	27
5	Forces du Renouveau	Forces du Renouveau	26
6	Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	15
7	Coalition des Démocrates Congolais	CODECO	10
8	Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	10
9	Union des Démocrates Mobutistes	UEMO	9
10	Camp de la Patrie Camp de la Patrie	CAMP DE LA PATRIE	8
11	Démocratie Chrétienne Fédéraliste-Convention des Fédéralistes pour la Démocratie	DCF-COFEDEC	8
12	Parti Démocrate Chrétien	PDC	8
13	Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo	UNAFEC	7
14	Alliance des Démocrates Congolais	ADECO	4
15	Patriotes Résistants Maï-Maï	PRM	4
16	Alliance Congolaise des Démocrates Chrétiens	ACDC	4
17	Union du Peuple pour la République et le Développement Intégral	UPRDI	4
18	Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes	RCDN	4
19	Convention des Congolais Unis	CCU	4
20	Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité	PANU	3
21	Parti des Nationalistes pour le Développement Intégral	PANADI	3
22	Convention Démocrate pour le Développement	CDD	3
23	Union Nationale des Démocrates Fédéralistes	UNADEF	3
24	Union des Patriotes Congolais	UPC	3
25	Convention pour la République et la Démocratie	CRD	3
26	Alliance des Bâisseurs du Kongo	ABAKO	3
27	Union pour la Majorité Républicaine	UMR	2
28	Renaissance Plate-forme électorale	RENAISSANCE-PE	2
29	Forces Novatrices pour l'Union et la Solidarité	FONUS	2
30	Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes	RSF	2
31	Solidarité pour le Développement National	SODENA	2
32	Alliance des Nationalistes Croyants Congolais	ANCC	2
33	Parti Démocrate et Social Chrétien	PDSC	2
34	Parti de la Révolution du Peuple	PRP	2
35	Union Nationale des Démocrates Chrétiens	UNADEC	2
36	Parti Congolais pour la Bonne Gouvernance	PCBG	2
37	Mouvement pour la Démocratie et le Développement	MDD	2
38	Alliance pour le Renouveau du Congo	ARC	2
39	Démocratie Chrétienne1	DC	1
40	Convention Nationale pour la République et le Progrès	CNRP	1
41	Mouvement d'Action pour la Résurrection du Congo, Parti du Travail et de la	MARC-PTF	1
42	Union des Libéraux Démocrates Chrétiens	ULDC	1
43	Front des Démocrates Congolais	FRODECO	1
44	Mouvement Solidarité pour la Démocratie et le Développement	MSDD	1
45	Union Congolaise pour le Changement	UCC	1
46	Parti National du Peuple	PANAP	1
47	Union des Patriotes Nationalistes Congolais	UPNAC	1
48	Génération Républicaines	GR	1
49	Parti Congolais pour le Bien-être du Peuple	PCB	1
50	Front pour l'Intégration Sociale	FIS	1
51	Front Social des Indépendants Républicains	FSIR	1
52	Union pour la Défense de la République	UDR	1
53	Convention Nationale d'Action Politique	CNAP	1
54	Mouvement Maï-Maï	MMM	1
55	Conscience et Volonté du Peuple	CVP	1
56	Front des Sociaux Démocrates pour le Développement	FSDD	1
57	Mouvement d'Autodéfense pour l'Intégrité et le Maintien de l'Autorité Indép	MAI-MAI MOUVE.	1
58	Organisation Politique des Kasavubistes et Alliés	OPEKA	1
59	Parti de l'Unité Nationale	PUNA	1
60	Mouvement Populaire de la Révolution	MPR	1
61	Rassemblement pour le Développement Economique et Social	RADESO	1
62	Action de Rassemblement pour la Reconstruction et l'Édification Nationales	ARREN	1
63	Rassemblement des Ecologistes Congolais, les verts	REC-LES VERTS	1
64	Mouvement du Peuple Congolais pour la République	MPCR	1
65	Alliance des Nationalistes Congolais/Plate Forme	ANC/PF	1
66	Rassemblement des Chrétiens pour le Congo	RCPC	1
67	Convention Chrétienne pour la Démocratie	CCD	1
68	Independent Candidates	INDEPENDENTS	63
69	Unallocated due to death of candidates	UNALLOCATED	2
<b>TOTAL PARTY SEATS</b>			<b>437</b>
<b>TOTAL INDEPENDENT SEATS</b>			<b>63</b>
<b>TOTAL NUMBER OF SEATS</b>			<b>500</b>

Source: Independent Electoral Commission (CEI), 8 September 2006.

## Conclusion

In conclusion, it can be pointed out that in addition to these wide-ranging findings, irregularities observed on Election Day raise some concerns, specifically the unequal application of certain key measures at the eleventh hour as implemented by the CEI. These were capable of affecting the monitoring of the process and were seen as a crucial guarantee in terms of the transparency and integrity of the polls. Some late decisions undertaken by the CEI voting and counting operations affected in one way or another and were not always conveyed across the country, resulting in the weakening of the effects of the electoral agent's training. These late changes by the CEI to procedures caused operational disruptions leading to various errors, misinterpretations and disparate application of the procedures.

Emphasis must be placed on the vigilance exercised by voters

on Election Day. This was seen as an exemplary action. Almost every case of fraud or corruption, which was decisively denounced across the country, was the result of voter's vigilance. The Mweka violence and the *Gecoco* case at Kingabwa in Kinshasa are examples of the people's commitment to safeguarding their democracy. Excluded DRC citizens living abroad, those in the military and security agencies, displaced voters and those with duplicate copies of their election cards should be allowed to vote in order to provide an opportunity to all voters to exercise their civic duty.

The high number of spoilt ballots underscores the need for more intensive voter education for the forthcoming presidential runoff and provincial and local elections. This is why it is important not only to promote sound elections, but also to encourage public participation in the democratic process as a whole. Thus there is a significant need for permanent

civic education, especially in a country such as the DRC as it emerges from a long period of conflict. Civil society organizations still have a major role to play in this regard.

On the whole, the constitutional and legal framework governing the conduct of the 30 July elections guaranteed fundamental freedom and human rights. Moreover, election operations proceeded smoothly across the country and were well conducted. This is a tribute to the Congolese people, who displayed a deep maturity, as well as to those members of the international community that funded the historic post-war elections in the DRC. The polls aimed at cementing peace in Congo after the brutal 1998-2003 civil war.



© EISA

14 Park Road Richmond Johannesburg · PO Box 740 Auckland Park 2006  
Tel 27-11-4825495 Fax 27-11-4826163  
Email [publications@eisa.org.za](mailto:publications@eisa.org.za)  
URL <http://www.eisa.org.za>

The opinions expressed in this publication are not necessarily those of EISA

# MISE A JOUR ELECTORALE 2006

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 2 12 Octobre 2006

### contents

Introduction	13
Les Bureaux de Vote	14
Le Secret du Vote	15
Le Matériel Électoral	15
Le Déroulement du Scrutin	16
Les Événements durant le Scrutin	16
Participation Du Citoyen	20
Le Comportement lors du Vote	21
Le Dépouillement	21
Conclusion	24

#### Par

**Dr. Gaston Kalombo**  
**Equipe Editoriale d' EISA:**  
Jackie Kalley, Khabele Matlosa, Denis  
Kadima  
Publié avec l' assistance de  
DFID et SIDA



### Introduction

Le 30 Juillet 2006 demeurera pour une date historique dans l'histoire troublée de la République Démocratique du Congo (RDC), comme il a été consacré à l'organisation des élections libres et justes, transparentes et crédibles sur l'ensemble de toute la République. En effet, ce jour-là, le pays a tenu ses premières élections présidentielles et législatives après plus de quatre décennies, un exercice démocratique gigantesque quand on regarde les défis logistique et sécuritaire auxquels la RDC doit faire face. Soucieux d'accomplir leur devoir civique, les électeurs se sont précipités sur les 49,746 bureaux de vote à travers le

pays dès 5:00 heures du matin quoique les opérations aient été programmées pour commencer à 6:00 heures du matin. Ni les milices du Kivu ni ceux de l'Ituri n'ont pu compromettre la volonté du peuple de se choisir ses propres dirigeants après des décennies de dictature, de privations et de mauvaise gestion systémique.

En votant après 40 ans de confiscation de pouvoir par les politiciens, le peuple du Congo dans sa majorité a voulu démontrer son intention de mettre fin à la crise de légitimité qui a régné dans le pays depuis l'indépendance. Il était évident qu'il a massivement participé à l'élection. Le taux de participation (70.54%) était

élevé comme les gens sont venus nombreux pour voter. Cette entreprise risquée de \$450-million soutenue par l'ONU est la plus grande de ce genre au monde jusqu'à ce jour. Le scrutin était surveillé par 17.600 hommes de troupe, la plus grande force de maintien de la paix de l'ONU dans le monde, appuyé par 1.000 soldats de l'Union Européenne sans compter les 1.000 autres soldats restés en alerte au Gabon. Les élections présidentielles et législatives du 30 Juillet 2006 ont été appelées par l'ONU «un miracle logistique».

Cette Mise à Jour examine les aspects ci-après des élections générales de Juillet 2006 en RDC, c'est à dire, les bureaux

de vote, le secret du vote, la procédure de vote, la participation et la conduite des citoyens lors du vote. Des données ont été rassemblées à partir d'une observation personnelle durant le jour de l'élection comprenant notamment le travail en équipe avec les médiateurs de EISA de Kinshasa qui recueillaient heure par heure des informations de première main sur le scrutin à travers tout le pays.

### Les Bureaux de Vote

Il y a un consensus général selon lequel l'emplacement géographique des bureaux de vote joue un rôle important en garantissant un accès facile au processus. Le choix des bureaux de vote est habituellement basé sur un certain nombre de facteurs tels que le nombre d'électeurs par bureau de vote, la proximité du bureau de vote de lieux d'habitation des électeurs, la qualité de l'éclairage et des communications, le transport ainsi que d'autres considérations logistiques. Selon la loi électorale, la Commission Electorale Indépendante (CEI) fixe dans chaque circonscription électorale le nombre de bureaux de vote et détermine la juridiction responsable. Le personnel du bureau de vote est nommé par la CEI, qui publie la liste des bureaux 30 jours avant la date du vote.

Aucun bureau de vote ne peut être établi dans:

- les endroits de culte ;
- les sièges sociaux des partis politiques, des syndicats et des organismes non gouvernementaux ;
- les débits des boissons;
- les commissariats de police;
- les camps militaires ;

- les académies et écoles militaires.

Pour le scrutin de la RDC de Juillet 2006, les bureaux de vote étaient généralement situés dans les bâtiments publics tels que les écoles où les salles de classe étaient utilisées comme bureaux de vote, les rendant ainsi particulièrement accessibles aux électeurs. Un total de 11.843 centres de vote ont été établis à travers le pays avec 49.746 bureaux de vote qui pouvaient accueillir les électeurs selon l'emplacement du bureau. Kinshasa avec ses 8.518 bureaux de vote pouvait recevoir 370 électeurs et 420 bulletins de vote par bureau et par élection. Dans l'arrière-pays, d'autre part, il y avait 41.228 bureaux de vote pouvant recevoir 600 électeurs et 650 bulletins de vote par bureau et par élection. Comme cela s'était produit pendant le référendum, il n'y avait aucune disposition pour les bureaux de vote mobiles qui auraient pu accueillir au vote des catégories spéciales d'électeurs, y compris des personnes handicapées, ceux des électeurs hospitalisés ou emprisonnés et ceux vivant dans des zones peu peuplées. Mais nous avons noté qu'un bureau de vote avait été placé à Makala, le principal centre de détention de Kinshasa où les prisonniers pouvaient voter.

Chaque centre de vote comportait au moins 5 bureaux de vote chacun composé de 6 agents électoraux dont en moyenne 60% étaient hommes et 40% femmes comme il a pu être observé et consistait d'un président, de deux assesseurs, d'un secrétaire, et d'un assesseur suppléant choisi de la même façon que les deux assesseurs.

Pendant le référendum de la RDC de Décembre 2005, les bureaux de vote étaient au nombre 37.270 et il y avait approximativement 9.500 centres de vote avec une moyenne de 750 électeurs par bureau de vote. L'augmentation des bureaux et des centres de vote a amélioré dans une certaine mesure l'accès des électeurs aux bureaux de vote et a réduit le temps requis pour les électeurs d'attendre en files avant de voter.

En ce qui concerne les élections de Juillet 2006, étant les premières en plus de 40 ans, la réduction du délai d'attente a pu être attribuée à l'amélioration des erreurs faites pendant les opérations du référendum de Décembre 2005 aussi bien que la familiarité des agents électoraux et de l'électorat avec les procédures de vote.

La durée du scrutin était fixée à 11 heures, ouvrant à 6:00 heures du matin et fermant à 5:00 heures du soir, heure locale. Généralement, comme observé, beaucoup de bureaux de vote à travers le pays ont ouvert à 6:00 heures du matin, comme prévu, alors que beaucoup d'autres ont connu des ouvertures tardives. De façon générale, durant la journée électorale, la CEI est parvenue à ouvrir la majorité des bureaux de vote, d'une manière raisonnable, en dépit de certaines imperfections telles que le non affichage des listes des électeurs comme exigée aux bureaux de vote, arrivée tardive dans quelques bureaux de vote du matériel électorale, particulièrement les listes des électeurs omis, les électeurs radiés de la liste électorale et la répétition des numéros d'enrôlement. Dans certains

secteurs de Mbuji-Mayi et de Mwene Ditu dans le Kasai Oriental et à Mweka dans le Kasai Occidental, le vote n'a pas pu avoir lieu le jour des élections pour des raisons de sécurité, et la CEI a fait le nécessaire pour ouvrir les bureaux de vote le jour suivant.

Dans l'ensemble, les opérations de vote se sont bien déroulées à travers le pays et ont été conduites d'une façon paisible et ordonnée. La disposition et les équipements dans beaucoup de bureaux étaient appropriés et bien organisés.

### Le Secret du Vote

Le secret du vote demeure l'un des grands piliers pour une élection libre et juste, crédible et légitime. Avant tout la liberté de l'électeur est protégée quand elle peut être exercée en dehors de toute forme de pression. Les alentours du bureau de vote doivent être débarrassés de toute forme d'intimidation et toute menace devrait y être découragée. Par conséquent, pour éviter le soupçon, la méfiance, la violence politique, l'intimidation et la crainte des représailles politiques et de victimisation, le public votant doit être assuré que leur vote sera secret.

D'ailleurs, des arrangements ont été pris pour fournir l'aide nécessaire aux électeurs qui sont incapables de voter, par exemple, les vieillards, les handicapés et les illettrés. La loi électorale (art. 58) stipule que: « l'électeur qui ne peut pas voter a le droit d'être aidé par une personne de son choix qui est qualifiée pour voter. Aucun membre du bureau ou aucun électeur qui aurait aidé un autre électeur ne peut indiquer le

choix que l'électeur a fait». C'est pourquoi le vote par procuration ou par correspondance est interdit.

Généralement, les urnes ont été arrangées dans tous les bureaux de vote et le secret du vote n'a pas été remis en cause pendant ce scrutin. Ce principe qui dérive de la loi électorale mène à quelques dispositions pratiques comprenant:

- *Le passage à travers l'isoloir* qui est crucial car l'électeur/l'électrice est protégé(e) des regards inquisiteurs tandis qu'il/elle vote. Mais à certains endroits, comme l'a remarqué le Centre Carter, "l'emplacement inapproprié d'isolaires (souvent pour compenser le faible éclairage) n'a pas toujours protégé le secret du vote"<sup>7</sup>. Néanmoins, que ce soit dans ce cas-ci ou dans les cas où les officiels ont dû aider les électeurs illettrés ou handicapés, il n'y a eu de réclamation de violation du secret de vote.
- *L'utilisation d'une enveloppe statutaire* caractérisée par son opacité et l'indélébilité des écritures.
- *Le dépôt du bulletin de vote dans l'urne* est effectué par l'électeur en personne, à moins qu'il y ait une disposition spéciale pour les électeurs physiquement handicapés.
- *La nullité du vote*: les enveloppes et les bulletins de vote portant un signal de reconnaissance trouvés dans l'urne sont considérés comme étant des bulletins nuls.

<sup>7</sup>. The Carter Center News: «Déclaration Préliminaire Concernant les Elections du 30 Juillet en RDC», p.3.

En bref, une manière pratique de préserver la liberté de l'électeur est d'éviter que le sens de son vote soit révélé. De cette façon, l'électeur n'est plus lié par les promesses et d'autres engagements indûment extorqués de lui et est à l'abri de toute menace. C'est la raison derrière la disposition de l'isoloir qui devrait être faite d'une telle manière que personne ne peut voir comment les électeurs marquent leurs bulletins de vote. Par conséquent, l'absence de l'isoloir pourrait être interprétée comme une grave irrégularité qui pourrait entacher l'élection, quoique l'intention frauduleuse ne soit pas établie.

Cependant, dans certains cas, la petite taille de l'isoloir combinée avec la grande dimension du bulletin de vote utilisé pour le scrutin législatif a compromis le secret du vote.

### Le Matériel Électoral

Chaque bureau de vote a reçu une gamme de matériels pour les élections, comprenant les bulletins de vote, les urnes, les registres des électeurs, l'encre indélébile, etc. La CEI supervise la production et la sécurité du matériel de vote et est responsable de leur conception et développement. Les bulletins de vote pour le référendum de décembre 2005 ont été imprimés par l'*Hôtel des Monnaies* de la Banque Centrale de la RDC et ceux pour les élections générales de Juillet 2006 ont été imprimés en Afrique du Sud. La distribution de ces matériaux à travers le Congo a été principalement sécurisée par la MONUC.

Vu le nombre élevé de candidats concourant pour les

élections législatives et la nature de la liste de noms (listes ouvertes), la conception et l'impression du bulletin de vote étaient un vrai défi technique. La dimension de ce bulletin de vote était simplement étonnante, car elle mesurait 50 centimètres sur 70 centimètres et contenait beaucoup de pages selon le nombre des candidats, particulièrement dans les grandes villes: Kananga et Kisangani: 2 pages; Lubumbashi et Mbuji-Mayi: 4 pages et Kinshasa: 6 pages. Sa taille peu commune a conduit les électeurs et les observateurs à le classer comme le plus grand bulletin de vote du monde, alors qu'à Kinshasa les étudiants l'ont surnommé «syllabus».

Comme observé par EISA<sup>8</sup>, «le bulletin de vote législatif, à cause de sa dimension et de son volume, s'est avéré un casse-tête à manipuler non seulement pour les électeurs mais également pour le personnel électoral. Dans plusieurs cas, les électeurs devaient lire le bulletin en dehors de l'isoloir et cela prenait souvent beaucoup de temps pour être en mesure de voter. Ceci a conduit à une certaine lenteur dans le flux des électeurs qui a résulté dans des files relativement longues. Pour faire face à ce problème le personnel électoral a pris un certain nombre d'initiatives».

Cependant, ce n'était pas le seul problème. Les électeurs devraient plier le bulletin de vote plusieurs fois avant de le laisser tomber dans l'urne vue la dimension énorme du

bulletin comparé aux urnes trop petites. Des urnes supplémentaires étaient disponibles dans la majorité des bureaux de vote. Dans tous les bureaux de vote, des urnes transparentes ont été utilisées afin de renforcer la transparence du processus électoral.

### **Le Déroulement du Scrutin**

D'une manière générale, le bon fonctionnement des bureaux de vote dépend d'un certain nombre de facteurs clés. Le plus important est que le matériel électoral soit fourni à temps et que les bureaux de vote soient ouverts à l'heure le jour du scrutin.

Pour participer aux élections présidentielles et législatives de juillet 2006, la personne devait être qualifiée, identifiée et enrôlée en tant qu'électeur. Le processus de vote était le même dans tout le pays. La loi électorale fixe les dispositions (articles 54-58) concernant la procédure à suivre par les électeurs, laquelle conduit à des élections libres et justes. Chaque bureau de vote, suffisamment illuminé, est pourvu de tout le matériel électoral requis et, notamment du nombre d'urnes correspondant au nombre de scrutins et d'un ou plusieurs isoiloirs garantissant le secret du scrutin. Un bulletin de vote unique par scrutin et par circonscription électorale a été établi par la Commission Electorale Indépendante.

Avant le début des opérations de vote, les membres du bureau procèdent, devant les premiers électeurs, les témoins de partis politiques et les observateurs, au comptage de bulletins de

vote reçus. Ils vérifient si tout le matériel est là et si l'urne est vide et conforme aux dispositions de la loi électorale. L'urne est ensuite, fermée et scellée. Mention en est faite au procès-verbal des opérations de vote. Le président du bureau de vote constate l'heure à laquelle le scrutin est ouvert. Mention en est faite au procès-verbal.

En outre, au fur et à mesure que les électeurs se présentent, chacun d'eux dépose sa carte d'électeur sur le bureau. Après vérification de son identité et de l'absence de l'encre indélébile sur l'un de ses doigts, le président du bureau pointe, devant les assesseurs, les témoins et/ou les observateurs, le nom sur la liste des électeurs, il paraphe le bulletin et le remet à l'électeur concerné. Ensuite après avoir reçu le bulletin paraphé par le président au moment de sa remise, l'électeur se rend dans l'isoloir. Après avoir effectué son choix, l'électeur va plier et déposer lui-même le bulletin de vote dans l'urne. Puis, il signe en face de son nom sur la liste des électeurs ou s'il/elle ne sait pas signer, il appose son empreinte digitale. Avant de lui remettre sa carte, le président du bureau de vote applique de l'encre indélébile sur la cuticule de son pouce ou à défaut, de l'un des autres doigts d'une main.

En dépit des défis logistiques et techniques, la CEI a bien fait en s'assurant qu'autant de Congolais éligibles que possible ont participé au scrutin.

### **Les Événements durant le Scrutin**

Les observateurs venus des quatre coins du monde, la

<sup>8</sup>.EISA: Déclaration Préliminaire sur les Elections Présidentielles et Législatives du 30 Juillet 2006 en RDC.

communauté internationale et la Commission Electorale Indépendante s'accordent sur un point : la bonne organisation des élections et la maturité affichée par le peuple congolais le jour du scrutin. Tous reconnaissent néanmoins que ces élections ont été entachées d'une série d'irrégularités pouvant remettre en question la crédibilité et la transparence des opérations dans certains centres de vote à travers le pays et que nous ne pouvons passer sous silence. Il y a eu bien d'incidents majeurs susceptibles de perturber le déroulement du scrutin.

En effet, les perturbations et les insuffisances avaient été rapportées ici et là notamment des conflits, actes de vandalisme et des tentatives de corruption dans un certain nombre de provinces. Cependant, partout où une situation a éclaté des médiateurs de EISA sont intervenus parvenant souvent à dégager une solution, ce qui a contribué à un déroulement sans heurts des opérations de vote. Parmi les événements du jour, comme on le démontrera dans les pages suivantes, on peut invoquer les cas les plus flagrants qui avaient été observés dans certains bureaux de vote à travers le pays y compris:

- Les difficultés logistiques, par exemple:
  - la petite taille de l'urne des législatives comparée à la masse du bulletin de vote ;
  - duplication des numéros d'identification sur la liste des électeurs;
  - duplicata pour les électeurs qui avaient perdu leur carte d'élection ayant provoqué des remous à Lemba et à Matadi;

- manque de matériel électoral dans un certain nombre de bureaux, tels que les listes électorales, les listes spéciales, les listes d'électeurs omis et les listes d'électeurs radiés de la liste électorale et ;
- changement dans le numéro d'identification des candidats: le numéro repris sur le bulletin de vote ne correspondait pas avec celui que les candidats ont utilisé pendant la campagne électorale. Par exemple, Catherine Mbombo Mbandu, une candidate parlementaire pour le district de Lukunga a battu campagne comme candidate n° 88 avant que la CEI lui attribue le n° 125 cinq jours avant le scrutin. Le jour du scrutin elle a constaté que le même numéro avait été attribué à un autre candidat et il était tard pour régler le problème.
- Manque de l'électricité dans beaucoup de centres de vote, particulièrement dans les provinces, condamnant le dépouillement à se faire par la lumière de la lampe;
- Cas d'intimidation: quelques incidents isolés à Kinshasa et dans les provinces où on a signalé des cas d'achat de conscience dans la proximité des bureaux de vote à Lemba, Lingwala, Bandalungwa, Limete et Masina sans passer sous silence des cas de violence à Mweka (Kasaï occidentale) et Mwene Ditu et Mbuji-Mayi (Kasaï Oriental).
- Cas des électeurs en déplacement (Mbandaka, Lubumbashi, Bukavu, Maniema) et qui exigeaient qu'il leur soit permis de voter dans les lieux où ils ne

s'étaient pas fait inscrire comme électeurs.

- Confusion entre les bulletins de vote du Kasaï Oriental et ceux de la Province Orientale;
- Vote au crayon au lieu de l'utilisation du stylo à billes (Kisangani);
- Délocalisation de quelques bureaux: ce cas été signalé dans beaucoup de centres de vote à travers le pays et particulièrement à Kinshasa dans les communes de Ngaliema, Bandalungwa, Kalamu et Kimbanseke où les bureaux de vote avaient été déplacés dans d'autres secteurs. A Limete, par exemple, le centre n° 1370 autrefois situé à l'école primaire officielle E.P.1 pendant l'enregistrement des électeurs, est devenu le centre n° 1972. Un certain nombre d'électeurs qui avaient été enregistrés là en Juin 2005 se sont entendus dire d'aller à l'école secondaire de Limete, située à quelques mètres de là. Mais, à d'autres on a demandé d'aller à Lemba situé très loin et impliquant des dépenses pour le transport. Beaucoup n'avaient pas les moyens de faire le déplacement.
- Analphabétisme et vieillesse: les personnes illettrées et les vieillards ont eu des moments difficiles en cherchant à retrouver leur candidat dû à la complexité des bulletins de vote et certaines de ces personnes n'ont pas su si effectivement elles avaient coché le bon candidat.

Un aperçu général du processus de vote dans la capitale Kinshasa et le reste des provinces nous a permis - grâce au centre de médiateurs de EISA-DRC - de rassembler une

information de première main pour justifier notre réclamation concernant les manquements entourant le déroulement du scrutin.

Cependant, ces manquements n'enlèvent en rien le mérite d'une élection relativement bien organisée.

### **Ville de Kinshasa**

#### ***Ngaliema/Selembao***

Un conflit a opposé les agents de la CEI aux électeurs. Un électeur a trouvé le nom d'un candidat présidentiel inscrit à l'intérieur de l'isoloir. Il s'est plaint au sujet de l'incidence accusant le président du bureau de vote d'être la personne derrière l'écrit. Grâce à la médiation la situation était redevenue calme. L'isoloir fut remplacé, ce qui a permis au vote de continuer calmement.

Dans le secteur Ngaliema/Selembao sur la cinquième rue, beaucoup d'électeurs étaient totalement désorientés dû à la délocalisation du centre de vote. L'omission de 74 électeurs de la liste électorale a créé une situation tendue entre les électeurs et les agents de la CEI, perturbant par ailleurs les opérations de vote. Après médiation, il fut découvert qu'une série de cartes électorales pour ce groupe d'électeurs avait été envoyée dans un autre centre de vote de la même circonscription, mais dans un autre secteur: Kasavubu. Certains des électeurs sont allés directement là, alors que d'autres demandaient des honoraires de transport, que les agents de la CEI n'avaient pas. Un autre groupe, frustré, refusa de bouger de là et décida de ne pas aller voter ailleurs.

D'autres cas de délocalisation ont été signalés dans les communes de Bandalungwa, de Kalamu et de Kimbanseke.

#### ***Limete/Kingabwa***

Un candidat député du PPRD répondant au nom de Gérard *Gecoco* Mulumba et connu aussi sous le nom de « 48 heures », a été lapidé, sa voiture, sa maison et sa chambre froide ont été incendiées par un groupe d'électeurs en colère. Le candidat précité aurait apparemment tenté à l'ouverture des bureaux d'influencer le vote en sa faveur et en faveur de son candidat présidentiel en remettant des sommes d'argent aux électeurs.

Ce geste avait irrité la foule qui s'était soulevée et s'en était pris au candidat qui avait eu la vie sauve grâce à l'intervention de la police qui avait procédé à des tirs de sommation pour disperser la masse. La panique qui s'en était suivie avait entraîné la suspension des opérations et la fermeture momentanée des bureaux de vote. Le scrutin avait repris l'après-midi après la réouverture des bureaux.

#### ***Limete/Lemba***

Cas d'intimidation. Jets de pierres sur les électeurs par des jeunes gens non identifiés ayant perturbé le déroulement des opérations de vote. L'ordre fut rétabli par l'intervention de la police qui a pu disperser les jeunes gens.

### **Kasai Occidental**

#### ***Tshikapa***

Un conflit éclate entre le président du bureau, Mr Kizabangula (membre du parti MLC) et les témoins des partis

politiques. Il était reproché au président d'indiquer aux électeurs, au retrait du bulletin de vote, le candidat de son parti. Les témoins des autres partis politiques sont intervenus pour mettre fin à la pratique. Il s'en était suivie une violente discussion qui avait dégénéré en bagarre. D'où l'intervention de la police suivie de l'arrestation du président concernée et de son remplacement. La reprise du scrutin s'était effectuée dans le calme.

Dans un autre centre, les personnes en déplacement, mécontentes de ne pouvoir voter, s'en étaient prises aux agents de la CEI. Conséquences : incendie d'une partie de l'école primaire Ngolo I. Le feu a été maîtrisé par la population et le matériel et bulletins de vote n'ont pas été touchés. Intervention de la police et reprise du scrutin.

#### ***Mweka***

Au bureau No 9606, un militant du parti PPRD s'amène avec une affiche de Joseph Kabila et tente de l'afficher au mur du centre de vote situé au Lycée Kabanayi. D'où le mécontentement de la foule des électeurs. Un médiateur calme les esprits, le jeune homme est récupéré par la police et le vote a continué.

Plus tard, le même centre sera le théâtre d'un drame électoral aux conséquences incalculables. Un conflit entre deux candidats à la députation et les agents de la CEI a dégénéré entraînant la mise à feu, la lapidation et le vol du matériel et bulletins de vote par un groupe d'inciviques qui accompagnaient les deux candidats. Ces incidents seraient liés à la tentative

d'empêcher l'accès des bureaux aux témoins de certains partis politiques. Sept bureaux de vote ont été saccagés et incendiés. Il s'agit des bureaux No 9600, 9601, 9602, 9603, 9604, 9605 et 9606. Intervention de la police et suspension des opérations de vote. Une marche spontanée commence obligeant la police à tirer dans le tas pour disperser la foule. La confusion est totale et tous les centres de vote du territoire de Mweka deviennent des cibles des manifestants. Bilan de la journée: plusieurs blessés, 52 bureaux de vote détruits et brûlés, sites et kits électoraux détruits et opérations de vote suspendues.

Le scrutin a continué le lendemain 31 juillet 2006, après que la CEI y ait dépêché son 3ème vice-président pour superviser les opérations.

### **Bandundu**

#### ***Idiofa***

Quelques incidents mineurs dont notamment le conflit ayant opposé les témoins des partis politiques aux agents de la CEI à propos de la rotation de ces agents des partis dans les bureaux de vote. Problème réglé grâce à la médiation et l'explication du système de rotation tel que prévu dans la Loi Electorale.

L'autre incident était lié aux personnes en déplacement, qui non contentes de n'avoir pas voté et frustrées, ont commencé à jeter des pierres sur la Cathédrale et à lapider les agents électoraux du centre n° 3055 A. L'incident a été vite réglé par l'intervention de l'autorité.

#### ***Kahemba***

A la fin du déroulement du scrutin, Mr Victor Bindu du

Mouvement Social et Mr Leonard Shamokono du MLC diffusent à la radio locale RASSOL, un message faisant état de la fraude électorale organisée par la CEI et la Monuc. Une partie de la population se soulève et commence la lapidation des agents de la CEI et de la Monuc. Pourchassés, ils vont se réfugiés au bureau de la police. Intervention et sensibilisation par l'autorité politico-administrative qui a demandé à la population d'accepter les résultats des urnes.

### **Equateur**

#### ***Mbandaka***

Le problème commun un peu partout dans les centres de vote reste celui des personnes en déplacement. Ici ce conflit a créé une vive tension due au besoin de vote exprimé par les électeurs en déplacement et ayant été enrôlés ailleurs. Les médiateurs ont calmé les esprits des électeurs concernés avant de prendre contact avec la CEI pour une solution durable.

Toujours à Mbandaka, pendant le déroulement des opérations de vote, une dame, directrice d'école, a été surprise en train de remplir des bulletins en dehors du centre de vote. Mécontents, les électeurs l'ont violemment agressée. Les médiateurs ont réussi à soustraire la dame des mains de la foule avant de l'acheminer à la police qui l'a à son tour transférée au parquet avec les bulletins litigieux.

#### ***Gbadolite***

Un conflit a opposé les militants du MLC aux électeurs. A l'ouverture des centres de vote, on a assisté à des actes d'intimidation et d'empêchement de voter dirigés

par des militants du MLC contre les électeurs du PPRD. Les médiateurs ont eu un entretien avec les militants du MLC à qui ils ont expliqué le sens de la tolérance en démocratie et le vote a repris.

### **Katanga**

#### ***Kanyama***

Le président du bureau de vote, Mr Roland Tshilany, est aussi candidat. Les agents du même bureau sont ses frères. Le président a été remplacé.

Dans beaucoup de bureaux au Katanga, comme ce fut le cas partout à travers le pays, les rapports montrent que les femmes enceintes ainsi que celles qui allaitaient, les vieillards et les handicapés étaient favorisés durant le vote. Cependant cette pratique a conduit à des abus comme tout le monde pouvait voir plusieurs mamans se passer le même bébé à tour de rôle en vue de passer moins de temps dans les files. Ce cas a également été observé à la *Cite Verte* à Kinshasa.

#### ***Lubumbashi***

Cas de vive tension lié aux personnes en déplacement au centre de Imara. Même situation que partout dans le pays. Ces personnes n'ont pas pu voter, à l'exception des cas spéciaux prévus par la loi.

### **Nord Kivu**

#### ***Goma***

A l'ouverture du centre de vote de la commune de Goma, il a été découvert trois mines anti-personnelles enfouies dans les herbes à côté d'un bureau. Le centre a été évacué en attendant les spécialistes en déminage de la Monuc.

## **Province Orientale**

### ***Kisangani/Lubunga***

Un conflit oppose les agents du bureau de vote contre la CEI. Les agents du bureau de vote refusent de procéder au dépouillement avant d'être payés. Médiation sur base de la communication du président de la CEI. Le dépouillement a commencé en retard.

Toujours à Kisangani, à l'ouverture les bulletins des législatives trouvés sont pour le Kasai Oriental.

A Lubunga sur la rive gauche du fleuve Congo, utilisation du crayon pour voter sur ordre du président du centre de vote n° 4554. Il y a protestations suivies de l'arrêt immédiat de la pratique et mise en garde du président fautif. Renforcement de l'effectif des témoins et observateurs pour le dépouillement.

## **Kasai Oriental**

### ***Mbuji-Mayi***

Le Samedi 29 Juillet 2006, à la veille des élections, des inconnus ont saccagé et brûlé tout un camion contenant 134 kits électoraux destinés à quelques bureaux de la ville de Mbuji-Mayi.

### ***Mwene Ditu***

Des scènes analogues ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche dans cette ville où quatre bureaux de vote ont été incendiés.

Ces tristes incidents ont amené la CEI à dépêcher un avion sur les lieux le dimanche matin dans le but de fournir aux bureaux endommagés d'autres matériels de vote. Comme à Mweka, le vote dans ces bureaux a eu lieu le lundi 31 juillet 2006.

## **Lusambo**

Protestation et refus de voter à cause de la disparition de 200 bulletins de vote sur les 600 prévus. Les électeurs révèlent aux medias que l'agent chargé de transporter le matériel électoral dont la mère est candidate serait à la base de la disparition des bulletins manquants. Le vote a continué alors que s'ouvrait une enquête pour partager les responsabilités.

## **Sud Kivu**

### ***Bukavu***

Comme dans beaucoup d'autres villes, des électeurs en déplacement ont tenté de voter, mais n'ont pas pu car ne répondant pas aux conditions de dérogation.

## **Maniema**

En dehors du cas des personnes en déplacement, les deux difficultés rencontrées à Kindu, le chef-lieu de la province, ont été le problème de manque de bulletins de vote dans certains bureaux et le problème posé par les femmes des militaires en mutation. La CEI a résolu le premier problème par l'approvisionnement de ces bureaux. Concernant les femmes ayant accompagné leurs maris et qui n'étaient pas admises au vote, le coordonnateur de la CEI avait promis de les admettre comme électrices à condition qu'elles présentent les documents attestant leur mutation.

## **Bas Congo**

### ***Matadi***

Un incident a mis le vote dans cette ville en exergue : les électeurs qui avaient perdu leurs cartes d'électeur et avaient obtenu les duplicata avaient été chassés par la police bien

qu'ayant néanmoins reçu une garantie pour voter et ont vu ainsi leurs espoirs estompés. Ils ont amorcé une marche de protestation dans les rues de la ville – sous la garde de la police – jusqu'au bureau du gouverneur pour exprimer leur colère et déception contre les méthodes utilisées par la CEI dans l'organisation de l'élection. Il n'y avait rien à signaler ailleurs.

En conclusion, il faut préciser que la plupart de ces incidents avaient été confirmés par le président de la CEI pendant la soirée électorale tenue dimanche 30 Juillet dans la Salle Sainte Anne de la Gombe. Bien entendu, il y avait eu d'autres incidents par-ci par-là, mais ils ne pouvaient pas affecter le progrès global du vote.

Concernant l'épineux problème des duplicata et des électeurs en déplacement, la CEI a déclaré qu'elle avait stoppé la délivrance de ces documents quelques semaines avant le vote et avait instruit les agents affectés dans les bureaux de vote à ne plus accepter ces électeurs dans leurs zones respectives, exceptés les agents de la CEI, les observateurs, les témoins des partis politiques et les journalistes accrédités par la CEI.

## **Participation Du Citoyen**

Généralement, la participation des citoyens à une élection est principalement mesurée par le nombre réel d'électeurs éligibles qui votent le jour du scrutin. L'élection s'est passée relativement bien, avec des millions votant paisiblement en dépit de l'insécurité dans l'est et des menaces de boycott dans la partie centrale du pays. Malgré

certaines imperfections signalées en haut, le taux de participation pour les élections du 30 Juillet 2006 était une approbation retentissante par le peuple congolais de tout le processus. Après plus de 40 ans, ce scrutin libre et ouvert est censé offrir aux citoyens ordinaires un début frais après une décennie de violence et de pillages des richesses minières du pays.

Sur un total de 25.420.199 électeurs enrôlés dans le pays, 17.931.238, c'est-à-dire 70,54% ont effectivement participé aux élections présidentielles et législatives. Au total, 16.937.534 bulletins ont été déclarés valides, 870.758 bulletins ont été déclarés nuls et 122.946 étaient blancs. Ceci signifie que plus d'électeurs ont effectivement participé au vote que pendant le référendum de 2005. Comme l'a noté EISA, «le taux élevé de participation par tous les comptes aidera à donner la crédibilité au processus et reflétera vraiment les souhaits du peuple renforçant de ce fait les institutions démocratiques qui ont été mises en place»<sup>9</sup>.

Le nombre élevé de bulletins nuls souligne le besoin d'une éducation civique plus intensive pour le second tour des élections présidentielles et les élections provinciales et locales à venir.

### **Le Comportement lors du Vote**

Bien que quelques bureaux de vote n'aient pas ouvert à l'heure

---

<sup>9</sup> EISA: Déclaration Préliminaire Concernant: les Elections Présidentielles et Législatives du 30 Juillet 2006 en RDC.

dans plusieurs villes et d'autres soient affectés par des problèmes logistiques tels que le manque du matériel électoral, les opérations de vote se sont néanmoins déroulées paisiblement et dans une atmosphère relativement calme. Vers midi, il n'y avait aucun incident de violence sérieuse signalé jusqu'à ce que les nouvelles ont commencé à venir du Kasaï Oriental et du Kasaï Occidental (Mweka, Mbuji Mayi et Mwene Ditu) – toutes deux provinces centrales considérées comme acquises au vétéran politicien Etienne Tshisekedi de l'UDPS<sup>10</sup>, qui a boycotté le scrutin. Ceci signifie que le processus de vote n'était pas exempt de mauvais comportement de la part des électeurs. Comme résultat de cette violence, plus de 50 bureaux de vote, 134 kits électoraux, les urnes, les bulletins de vote et divers matériels de vote ont été brûlés à la veille de scrutin et le jour du scrutin dans les villes ci-dessus mentionnées.

Le vote a repris le lundi 31 juillet 2006 dans plus de 200 bureaux à Mbuji-Mayi, a Mweka, et à Mwene Ditu couvrant les secteurs où la violence a eu lieu. Mais, cela a représenté juste une partie minime des 49 746 bureaux de vote utilisés pendant l'élection du dimanche 30 Juillet. Comme remarqué par Edouard Harris, l'appel pour le boycott a semblé être entendu dans Mbuji-Mayi, «où il y avait plus d'agents électoraux et d'observateurs que d'électeurs dans beaucoup de bureau de vote. Les foules de jeunes gens flânaient autour de quelques bureaux de vote

---

<sup>10</sup> Union pour la Démocratie et le Progrès Social.

désertés pendant que la police d'émeute patrouillait la ville qui était sous tension»<sup>11</sup>.

Si la campagne de boycott était peut-être la cause de la violence à Mbuji-Mayi, il y avait d'autres motifs tels que des tentatives de fraude ou de corruption et d'autres motifs différents liés à la capacité d'organisationnelle de la CEI:

- Changement de dernière minute aux listes électorales;
- La publication tardive des listes électorales;
- La liste électorale n'a pas été affichée dans certains bureaux de vote;
- La répétition des numéros d'enrôlement;
- Retard en ce qui concerne le remplacement des cartes d'électeurs perdues ou endommagées.

Les électeurs qui ne pouvaient pas voter ont exprimé leur frustration parfois violemment. Cependant, bien qu'il y ait eu des poches d'inquiétude à propos du comportement des électeurs, le processus était en grande partie crédible.

### **Le Dépouillement**

Le dépouillement a commencé juste après la fermeture des bureaux de vote. Le président de la CEI avait annoncé après la fermeture du scrutin que les résultats provisoires pour le premier tour du vote présidentiel seraient publiés le 20 Août 2006. Cependant, certains problèmes logistiques tels que le manque d'électricité dans beaucoup de bureaux de vote à travers le pays, le transport du matériel de vote des régions éloignées au centre

---

<sup>11</sup> Visiter [www.mg.co.za](http://www.mg.co.za), 30 Juillet 2006.

de compilation, comme dans certains cas le matériel était transporté par bicyclette, par pirogue ou sur la tête des gens. Le vandalisme des bulletins de vote à Ndjili (Kinshasa) où ils ont été brûlés, tandis que d'autres ont été déversés sur des amas de déchets. En outre, l'arrestation de cinq agents électoraux pour avoir prétendument falsifié les documents électoraux et les plaintes de l'opposition concernant «des irrégularités massives» pouvaient retarder le verdict final indéfiniment. Apollinaire Malu Malu, le président de la Commission électorale indépendante (CEI), a indiqué que les arrestations «ne représentaient aucune menace pour le système [électoral]»<sup>12</sup>.

En dépit des défis qui ont menacé le processus, le dépouillement des millions de bulletins de vote dans les élections historiques de Juillet dans presque 50.000 bureaux de vote s'est bien déroulé. Les milliers de soldats de la paix de l'ONU ont protégé le vote à travers le vaste pays. Comme c'était prévu, quelques stations privées de TV appartenant aux candidats, en particulier le Président Joseph Kabila et son rival principal, le vice-président Jean-Pierre Bemba, annoncèrent des résultats dans les villes et villages en les présentant comme indication de la tendance nationale, ignorant en le faisant l'avertissement de la commission électorale contre des prévisions prématurées. «La publication des résultats provisoires des élections était la responsabilité exclusive de la Commission Electorale Indépendante,» avait précisé la

Commission. Des résultats de presque 50.000 bureaux de vote ont été amenés aux 62 centres de compilation, où ils étaient rassemblés avant leur totalisation et publication. La Commission Electorale avait consolidé le dépouillement en présence des représentants de partis politiques et des observateurs de l'élection.

Mais des combats ont éclaté le 20 Août lorsque les autorités électorales ont annoncé que Kabila qui a gagné 44,81 pour cent des voix ferait face lors d'un deuxième tour à Bemba deuxième placé, qui a obtenu lui 20 pour cent. La violence a menacé de perturber le déroulement du second tour prévu pour le 29 Octobre. Mais cette élection a été confrontée à un autre défi de dernière minute le mercredi 13 Septembre lorsque la Cour Suprême du Congo a informé la Commission Electorale Indépendante (CEI) que la date du 29 Octobre 2006 était anticonstitutionnelle. La Cour a trouvé que la date prévue casserait une clause constitutionnelle qui stipule qu'un second tour doit avoir lieu dans les 15 jours de l'annonce des résultats du premier tour par la Cour Suprême.

Mais la commission électorale a introduit un recours, précisant que s'en tenir à la date limite n'était pas possible dû aux contraintes logistiques dans un pays à la taille de l'Europe de l'Ouest et presque sans infrastructure. La Cour a répondu vendredi 15 Septembre en reportant la date-limite à 50 jours. Le deuxième tour de l'élection présidentielle en République Démocratique du Congo (RDC) sera donc tenu

comme initialement prévu par la CEI le 29 Octobre, comme l'a confirmé la Cour Suprême du pays le vendredi 15 Septembre. La Cour a également publié les résultats définitifs du premier tour du 30 Juillet, entérinant ainsi les résultats provisoires.

#### Résultats provisoires:

Enregistrés	25 420 199
Électeurs	17 931 238
Voix comptées	16 937 534
Votes nuls	870 758
Votes blancs	122 946
Participation	70.54%

#### Élection Présidentielle:

Noms des candidates	Votes	%
Kasonga Banyingela	82.045	0,48
Jean-Pierre Bemba Gombo	3.392.592	20,03
Alou Bonioma Kalokola	63.692	0,38
Eugene Diomi Ndongala	85.897	0,51
Antoine Gizenga	2.211.280	13,06
Emmanuel-Bernard Kabatu Sula	86.143	0,51
Joseph Kabila Kabange	7.590.485	44,81
Gerard Kamanda wa Kamanda	52.084	0,31
Oscar Kashala Lukumuenda	585.410	3,46
Norbert Likulia Bolongo	77.851	0,46
Roger Lumbala	75.644	0,45
Guy-Patrice Lumumba	71.699	0,42
Vincent de Paul Lunda Bululu	237.257	1,40
Pierre-Anatole Matusila	99.408	0,59
Christophe Mboso Nkodia Pwanga	78.983	0,47
Antipas Mbusa Nyamwisi	96.503	0,57
Raphael Mbuyi Kalala	44.030	0,26
Nzanga Joseph-Francois Mobutu	808.397	4,77
Florentin Mokonda Bonza	49.292	0,29
Timothee Moleka Nzuluma	17.753	0,10
Justine Mpooyo Kasavubu*	75.065	0,44
Jonas Mukamba Kadiata Nzemba	39.973	0,24
Paul-Joseph Mukungubila Mutombo	59.228	0,35
Osee Muyima Ndjoko	25.198	0,15
Arthur Zahidi Ngoma	57.277	0,34
Jacob Niemba Souga	40.188	0,24
Wivine Nlandu Kavidi*	54.482	0,32
Marie-Therese Nlandu Mpolo Nene*	35.587	0,21
Catherine Marthe Nzuzi wa Mbombo*	65.188	0,38
Joseph Olenghankoy Mukundji	102.186	0,60
Pierre Pay Pay wa Syakassighe	267.749	1,58
Azarias Ruberwa Manymwa	285.641	1,69
Hassan Thassinda Uba Thassinda	23.327	0,14

\* femmes candidates

Source: La Commission Electorale Indépendante (CEI), 20 Août 2006.

<sup>12</sup>. Sapa-AFP, 13 Août 2006.

## Mise à Jour Electorale 2006 - RDC numéro 2

Ces résultats officiels signifient que le Président congolais Joseph Kabila et Jean-Pierre Bemba, un des 4 vice-présidents du pays se

confronteront dans un deuxième tour prévu pour le 29 Octobre 2006 en même temps que les élections locales et provinciales. Joseph Kabila n'a

pas obtenu plus de 50% requis pour gagner directement au premier tour.

### Résultats des Elections législatives

No	PARTI/ORGANISATION/INDEPENDANT	DENOMINATION	NOMBRE DE SIEGES
1	Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	111
2	Mouvement de Libération du Congo	MLC	64
3	Parti Lumumbiste Unifié	PALU	34
4	Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	27
5	Forces du Renouveau	Forces du Renouveau	26
6	Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	15
7	Coalition des Démocrates Congolais	CODECO	10
8	Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	10
9	Union des Démocrates Mobutistes	UDEMO	9
10	Camp de la Patrie Camp de la Patrie	CAMP DE LA PATRIE	8
11	Démocratie Chrétienne Fédéraliste-Convention des Fédéralistes pour la Démocratie	DCF-COFEDEC	8
12	Parti Démocrate Chrétien	PDC	8
13	Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo	UNAFEC	7
14	Alliance des Démocrates Congolais	ADECO	4
15	Patriotes Résistants Mai-Mai	PRM	4
16	Alliance Congolaise des Démocrates Chrétiens	ACDC	4
17	Union du Peuple pour la République et le Développement Intégral	UPRDI	4
18	Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes	RCDN	4
19	Convention des Congolais Unis	CCU	4
20	Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité	PANU	3
21	Parti des Nationalistes pour le Développement Intégral	PANADI	3
22	Convention Démocrate pour le Développement	CDD	3
23	Union Nationale des Démocrates Fédéralistes	UNADEF	3
24	Union des Patriotes Congolais	UPC	3
25	Convention pour la République et la Démocratie	CRD	3
26	Alliance des Bâisseurs du Kongo	ABAKO	3
27	Union pour la Majorité Républicaine	UMR	2
28	Renaissance Plate-forme électorale	RENAISSANCE-PE	2
29	Forces Novatrices pour l'Union et la Solidarité	FONUS	2
30	Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes	RSF	2
31	Solidarité pour le Développement National	SODENA	2
32	Alliance des Nationalistes Croyants Congolais	ANCC	2
33	Parti Démocrate et Social Chrétien	PDSC	2
34	Parti de la Révolution du Peuple	PRP	2
35	Union Nationale des Démocrates Chrétiens	UNADEC	2
36	Parti Congolais pour la Bonne Gouvernance	PCBG	2
37	Mouvement pour la Démocratie et le Développement	MDD	2
38	Alliance pour le Renouveau du Congo	ARC	2
39	Démocratie Chrétienne I	DC	1
40	Convention Nationale pour la République et le Progrès	CNRP	1
41	Mouvement d'Action pour la Résurrection du Congo, Parti du Travail et de la	MARC-PTF	1
42	Union des Libéraux Démocrates Chrétiens	ULDC	1
43	Front des Démocrates Congolais	FRODECO	1
44	Mouvement Solidarité pour la Démocratie et le Développement	MSDD	1
45	Union Congolaise pour le Changement	UCC	1
46	Parti National du Peuple	PANAP	1
47	Union des Patriotes Nationalistes Congolais	UPNAC	1
48	Génération Républicaines	GR	1
49	Parti Congolais pour le Bien-être du Peuple	PCB	1
50	Front pour l'Intégration Sociale	FIS	1
51	Front Social des Indépendants Républicains	FSIR	1
52	Union pour la Défense de la République	UDR	1
53	Convention Nationale d'Action Politique	CNAP	1
54	Mouvement Mai-Mai	MMM	1
55	Conscience et Volonté du Peuple	CVP	1
56	Front des Sociaux Démocrates pour le Développement	FSDD	1
57	Mouvement d'Autodéfense pour l'Intégrité et le Maintien de l'Autorité Indép	MAI-MAI MOUVE.	1
58	Organisation Politique des Kasavubistes et Alliés	OPEKA	1
59	Parti de l'Unité Nationale	PUNA	1
60	Mouvement Populaire de la Révolution	MPR	1
61	Rassemblement pour le Développement Economique et Social	RADESO	1
62	Action de Rassemblement pour la Reconstruction et l'Edification Nationales	ARREN	1
63	Rassemblement des Ecologistes Congolais, les verts	REC-LES VERTS	1
64	Mouvement du Peuple Congolais pour la République	MPCR	1
65	Alliance des Nationalistes Congolais/Plate Forme	ANC/PF	1
66	Rassemblement des Chrétiens pour le Congo	RCPC	1
67	Convention Chrétienne pour la Démocratie	CCD	1
68	Candidats Indépendants	INDEPENDENTS	63
69	Deux candidats sont morts	PAS ALLOUÉ	2
<b>TOTAL DES SIEGES POUR LES PARTIS</b>			<b>437</b>
<b>TOTAL DES SIEGES POUR LES INDEPENDANTS</b>			<b>63</b>
<b>NOMBRE TOTAL DES SIEGES</b>			<b>500</b>

Source: La Commission Electorale Indépendante (CEI), 8 Septembre 2006.

## Conclusion

Pour conclure, il faut souligner qu'en plus de ces constatations significatives, les irrégularités observées le jour de l'élection ont soulevé quelques inquiétudes, particulièrement l'application inégale de certaines mesures principales à la dernière minute effectuées par la CEI et également susceptibles d'affecter la surveillance du processus, vue comme étant une garantie déterminante en ce qui concerne la transparence et l'intégrité du scrutin. Quelques décisions tardives entreprises par la CEI, qui ont affecté d'une manière ou d'une autre le déroulement du vote et du dépouillement, n'ont pas été toujours transmises sur l'ensemble du pays, ayant pour résultat l'affaiblissement de la formation des agents électoraux. Ces changements tardifs aux procédures par la CEI ont causé des perturbations opérationnelles conduisant à des erreurs diverses, à une mauvaise interprétation et à une

application disparate des procédures.

Un accent particulier doit être mis sur la vigilance exercée par les électeurs le jour de l'élection, ce qui a été vu comme une action exemplaire. Presque chaque cas de fraude ou de corruption, qui a été décisivement dénoncé à travers le pays, était le résultat de la vigilance des électeurs. La violence de Mwaka et le cas *Gecoco* à Kingabwa à Kinshasa sont des exemples de l'engagement du peuple dans la sauvegarde de sa démocratie. On devrait reconsidérer la décision relative à l'exclusion des citoyens Congolais vivant à l'étranger, des militaires et des agents de sécurité, des électeurs en déplacement et de ceux détenteurs d'un duplicata de leur carte électorale de voter afin de donner la chance à tous les électeurs d'exercer leur devoir civique. C'est pourquoi il est important non seulement de favoriser de bonnes élections, mais aussi d'encourager également la

participation publique au processus démocratique, dans son ensemble. Ainsi il y a un besoin significatif d'éducation civique permanente, particulièrement dans un pays qui émerge d'un long conflit, comme la RDC, où les organismes civiques ont toujours un rôle important à jouer à cet égard.

Dans l'ensemble, le cadre constitutionnel et juridique régissant la conduite des élections du 30 Juillet a garanti les libertés fondamentales et les droits de l'homme. D'ailleurs, les opérations de vote sont allées sans à-coup à travers le pays et ont été bien conduites. C'est un hommage au peuple Congolais qui a montré une maturité profonde et à la communauté internationale, qui a pu financer des élections historiques d'après-guerre dans la République Démocratique du Congo. Le scrutin était censé cimenter la paix au Congo après une brutale guerre civile de 1998 à 2003.



© EISA

14 Park Road Richmond Johannesburg · PO Box 740 Auckland Park 2006  
Tel 27-11-4825495 Fax 27-11-4826163  
Email [publications@eisa.org.za](mailto:publications@eisa.org.za)  
URL <http://www.eisa.org.za>

The opinions expressed in this publication are not necessarily those of EISA